



Documents Stratégiques Régionaux JES En complément de la déclaration préalable

La conception du document stratégique révèle cette façon de penser morcelée, cette logique de la rationalisation des choix budgétaires (importée des Etats Unis). On n'y parle pas de finalité éducative et de politiques publiques mais de tronçons, segments d'activité, rien à voir avec la stratégie donc... Les cabinets sont payés chèrement sur nos deniers publics pour répéter les discours sans fin de mutualisation qui ne sont que de la vente à la découpe d'un tissu de plus en plus étroit des services publics d'Etat.

Axe 1

Les continuités éducatives sont scolaro-centrées. Quel avenir pour les PEDT et l'ambition des politiques éducatives territorialisées ? Quelle place pour les parents, les pratiques artistiques ? La continuité éducative et l'« offre » sollicitée comprennent-elles les pratiques coopératives, les mobilisations de parents, la formation des bénévoles, les organisations de fêtes et manifestations, les histoires de vie collectives, les restaurations de monuments, les chantiers, les jardins partagés, les aménagements de pleine nature de pratiques sportives, les championnats ... l'indispensable formation des cadres ?

Axe 2

Il pourrait y être question de formation. Mais elle n'est qu'accompagnement. Les CREPS, opérateurs de formation, les SAF, sont ignorés. Ignorés aussi la formation professionnelle continue, les reconversions qui conduisent **des adultes** aussi dans les formations JEPS. Ignoré le rôle de formateurs des PTP. Les DRAJES sont-elles autorisées avec les CREPS à conduire encore -pas seulement habilitier ou certifier- des formations ?

L'axe 3 nous propose le développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes. Pourtant les dernières élections nous ont confirmé que l'engagement n'était pas une valeur largement partagée par **les adultes**. Comment développer cette culture de l'engagement sans travailler l'engagement de tous ? Partout ! Notre histoire dans ce département ministériel nous font préférer le terme d'éducation populaire à celui d'engagement. C'est ce que portaient Condorcet et Guéhenno.

L'axe 4 ressort le vocabulaire des années passées au ministère de la santé et des solidarités. Le temps s'est figé. Le sport pourrait être émancipateur, éducateur, il se contentera d'être inclusif, sociétal et sanitaire.

L'axe 5 du DSR propose de structurer le réseau JES avec les mêmes recettes : mutualiser (les synergies) et privatiser (fédérer les acteurs hors réseau académique). Nous avons déjà tant perdu que les synergies n'y feront rien.

Il faut recruter et porter des politiques publiques d'Etat éducatives.

Dans le groupe de travail est revenue avec insistance l'adéquation missions/compétences. Ce qui ouvre la porte à toutes les destructions sous couvert d'expérimentations et de rationalisation. Par exemple, la perspective de mutualisations de personnels administratifs qu'autoriserait une GRH académique, clairement mise sur la table lors du groupe de travail, nous l'avons déjà vécue avec les SG communs dans les DDI, les services informatiques, les fusions des réformes précédentes ... Résultat : nous avons été dépouillés de moyens, les fonctions administratives reviennent aux PTP et

tous les personnels gèrent des applications chronophages. Les logiques de *référents* et de *dispositifs* contrarient les constructions de savoirs experts sur les territoires.

Pour un service public d'éducation tout au long de la vie nous revendiquons la construction d'équipes régionales, la mise en réseau des expertises territoriales, l'affirmation du rôle de pilote des DRAJES en lieu et place de strapontins en région académique.

Septembre, c'est le moment d'organiser des séminaires régionaux, d'une journée au minimum, associant tous les personnels pour qu'ils élaborent les documents stratégiques régionaux.